

ASSOCIATION SOUFFLE ET VIE

Conditions d'inscription

La cotisation annuelle, donnent accès à tous les cours/ateliers de la saison.

Le paiement se fait à l'inscription en une ou trois fois : totalité des chèques à remettre à l'inscription, puis débités suivant l'échéancier choisi.

Pour les stages week-end, une participation complémentaire sera demandée le jour du stage.

Tarifs

Adhésion annuelle à l'association : **10 €**

Cotisation annuelle « adultes » : **180 €**

Cotisation annuelle « moins de 26 ans, demandeurs d'emploi » : **90 €**

Une réduction de 20% est accordée pour deux personnes vivant sous le même toit.

Ateliers mensuels : **10 €** par atelier ou compris dans la cotisation annuelle.

Cotisation stages (sauf stage de Jean Gortais) : en plus de la cotisation annuelle

Pratiquants de l'association : **20€** pour les 2 jours (40€ en soutien pour l'association)

Pratiquants CACT : **40€** pour les 2 jours

Autres : **60€** pour les 2 jours

En cas de désistement, la cotisation annuelle ne sera pas remboursée. Toutefois, une requête pourra être adressée par courrier au Siège de l'association.